

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_128 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET P+R RIEUMAS

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

N° DEL2018_128 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET P+R RIEUMAS

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

Le scénario du plan de déplacements urbains de l'Albigeois s'articule autour de 6 orientations stratégiques thématiques dont le développement d'alternatives de mobilité pour une agglomération multimodale.

Cette orientation comprend 12 actions dont 2 actions concernent plus particulièrement l'aménagement de nouvelles aires de covoiturage et la création de parcs relais.

Le 26 juin 2017, l'agglomération a signé avec l'Etat le contrat de ruralité du Grand Albigeois 2017-2020 dans le cadre duquel le projet de création d'un P+R sur la zone de Rieumas a été inscrit (axe relatif à la mobilité locale et à l'accessibilité du territoire).

Par ailleurs, la commune de Marssac-sur-Tarn est éligible au dispositif régional en faveur des Bourg Centres. Dans ce cadre, la Région pourrait soutenir les projets en faveur de la mobilité à hauteur de 30% maximum du coût du projet.

Ce nouveau contexte contractuel permet d'envisager le dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la création d'un P+R sur la zone de Rieumas, pour bénéficier des deux co-financements.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces projets structurants, je vous demande

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
P+R Rieumas	632 126	État DSIL	190 000 (30%)
		Région	189 638 (30%)
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	252 488 (40%)
TOTAL	632 126		632 126

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de l'État et de la Région,
- d'autoriser madame la présidente ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférant et accomplir toutes les formalités nécessaires pour ces opérations.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les avis favorables du bureau du 27 mars 2018, et du 19 juin 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement suivant :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
P+R Rieumas	632 126	État DSIL	190 000 (30%)
		Région	189 638 (30%)
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	252 488 (40%)
TOTAL	632 126		632 126

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'État et de la Région.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de ces opérations et des marchés y compris les avenants.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL